

1 IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de produit : Star brite Vinyl Cleaner Polish - 91016, 91016FGP, 91016NP
 Utilisation : Entretien bateau. Polish.

Producteur : Star brite Distributing, Inc.
 Adresse : 4041 S. W. 47 Avenue
 Ft. Lauderdale, FL 33314
 Telephone : +001- 954-587-6280

Fournisseur : Star brite Europe Inc.
 Contact : Jean Paul Kitzinger
 30 rue Francois Genin, 69005 Lyon, France
 Telephone : +33- 472- 57 01 33
 Fax : +33- 472- 57 04 93

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE :



: 001-703-527-3887 - CHEMTREC

2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de produit : Préparation.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro EC	Symboles	Phrases R
Kérosène (pétrole)	10 – 20	8008-20-6	232-366-4	Xn, N	10-38-51/53-65
Kaolin, calciné	5 – 10	92704-41-1	296-473-8	-	-
Naphtalène	< 1	91-20-3	202-049-5	Xn, N	22-40-50/53

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase R mentionnée. Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Dangereux pour l'environnement.

Risques pour la santé : Peu de danger à l'utilisation industrielle ou commerciale. Contient des distillats pétroliers, peut-être nocif en cas d'ingestion.

Risques physiques/ chimiques : Selon les directives CEE, non classifié comme dangereux. Combustible.

Risques pour l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir également la rubrique 12.

Autres informations : Conserver hors de la portée des enfants. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4 PREMIERS SECOURS

Effets et symptômes

Inhalation : Peut provoquer maux de tête, vertiges et vomissements.
 Peau : Pas d'effets ni de symptômes spécifiques connus.
 Yeux : Peut provoquer piqueurs des yeux et rougeurs.
 Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

Premiers secours

Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.
 Contact avec la peau : Avant que le produit ne sèche, laver la peau abondamment avec de l'eau et savon. Enlever tout vêtement souillé. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
 Contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne pas faire boire. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction
 appropriés : CO2, mousse, poudre et eau pulvérisée.
 non appropriés : Jet d'eau.
 Risques d'exposition particuliers : Inconnu.
 Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation d'oxyde de carbone possible.
 Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Conserver à l'écart de sources d'étincelles. Voir également la rubrique 8.
 Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines et ainsi polluer l'environnement.
 Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Faites absorber les résidus par du sable ou par d'autre matériaux inertes. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface avec beaucoup d'eau et savon.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs.
 Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais (< 35°), sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des agents oxydants.
 Matériaux d'emballages appropriés : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
 Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.
 Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
 Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique		Belgique	CE	France	CEFIC-HSPA
Kaolin (fraction alvéolaire)	TGG 8 uur	2	-	2	575
	TGG 15 min.	-	-	-	
Kérosène (pétrole)	VME 8 heures	-	-	-	
	VLE 15 min	-	-	-	

Précautions à prendre:
 L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire.
 Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. Porter un filtre du gaz type A (brun), classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration selon EN 140.

Protection des mains : Pendant un usage normal pas nécessaire.
 Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Liquide
 Couleur : Blanc
 Odeur : Hydrocarbures
 pH : 9,6
 Hydrosolubilité : Insoluble
 Liposolubilité : Inconnu
 Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Inconnu
 Point d'éclair : 72°C (PMcc)
 Température d'auto-inflammabilité : Non applicable
 Point/intervalle d'ébullition : Inconnu
 Point de congélation : ± 0°C
 Limites d'explosion dans l'air : Inconnu
 Propriété d'oxydation : Non applicable
 Décomposition thermique : Non applicable
 Viscosité (20°C) : > 7 cSt
 Pression de vapeur (20°C) : Inconnu
 Masse volumique (20°C) : ± 1,0 kg/l
 Taux d'évaporation : Inconnu (Acétate de n-butyle = 1)

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable sous des conditions normales.
 Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.
 Matières à éviter : Garder à l'écart d'agents oxydants.
 Produits de décomposition dangereux : Inconnu.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.
 Inhalation : En cas des concentrations de vapeur dépassant les limites de seuil, des piqueurs des vois respiratoires possibles.
 Contact avec la peau : Peu probable de causer de l'irritation.
 Contact avec les yeux : Irritation légère possible.
 Ingestion : L'ingestion peut provoquer vomissements, nausées et diarrhées. Après ingestion, ou de vomissements, danger d'aspiration dans les poumons.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques
 Ecotoxicité : Information spécifique non disponible. Nocif pour les organismes aquatiques.
 Mobilité : Le produit répandu peut pénétrer dans le sol et dans les eaux de surface.
 Persistance et dégradabilité : Les données sur la biodégradabilité de ce produit ne sont pas disponibles. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 Potentiel de bioaccumulation : Information spécifique non disponible.

Informations écotoxicologiques

Nom chimique	Toxicité (mg/l)	Log P(oe)	BCF	Dégradabilité
--------------	-----------------	-----------	-----	---------------

Kérosène (pétrole)	EC ₅₀ : 1 – 10	3,6 – 7,6	-	< 10 jours (moitié de la longévité)
Naphtalène	LC ₅₀ : < 1	3,3	-	< 10 jours (moitié de la longévité)

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

- Résidus de produit : Le récipient vide peut être traité comme un déchet normal. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux. Eliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'une code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.
- Remarque : Attention est dessinée à l'existence des réglementations obligatoire communale, nationale ou locale sur l'élimination des déchets chimiques.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- UN Numéro : Aucun
 Nom d'expédition : Non régularisé.
- Terre-Chemin/ Chemin de fer
 ADR/RID classé : Le produit n'est pas classé dans l' ADR/RID.
- Mer
 IMDG classé : Le produit n'est pas classé dans l' IMDG.
 Polluant marin : Non
- Air
 IATA classé : Le produit n'est pas classé dans l' IATA.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Régulations CE : Classification CE (67/548/CEE – 99/45/CE) et autres réglementations en vigueur.
- Symbole de danger : Aucun.
- Phrases R et S : R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 : S2 Conserver hors de la portée des enfants.
 : S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Autres informations : Ce besoin de produit n'est pas classifié 'Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.' en se basant sur l'article 3.2.3 d'annexe VI de directive des Substances Dangereuses 67/548/CEE.

16 AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la directive 2001/58/CE datée du 27 juillet et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. C'est l'obligation de l'utilisateur pour utiliser ce produit sûreté et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à de l'usage du produit.

Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il à été développé.

Les informations modifiées ou renouvelées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Explication des phrases R de la rubrique 2 :

R10 Inflammable.

R38	Irritant pour la peau.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Histoire

Date de première publication : 24-06-2005